

MA/gy

ENTRETIEN DU 16 FEVRIER 1978, à 12h00

entre le Secrétaire d'Etat aux affaires
étrangères de la République française

M. Jean-François DENIAU

et

le Chef du Département politique

M. Pierre AUBERT

M. Deniau formule d'abord quelques remarques sur le dialogue Nord-Sud (le grand) dans le prolongement de la réunion entre les deux délégations. (Voir le compte rendu de celle-ci).

M. Aubert remercie et souligne que l'Europe a aussi son (petit) Nord-Sud. Il a lui-même travaillé à la réintégration de la Grèce dans le Conseil de l'Europe (1974) et à l'admission du Portugal (1976). Il a constaté alors combien le Conseil de l'Europe était important en tant que forum de discussions politiques. L'Europe doit se serrer les coudes dans toute son étendue. Cependant, il rappelle que la Suisse ne saurait adhérer à une Europe du type proposé par M. Tindemans.

M. Deniau : le rapport Tindemans a été enterré. Répondant ensuite à une remarque incidente de M. Aubert il reconnaît que l'on parle peu de l'Europe dans la campagne électorale française. L'homme de la rue, malheureusement, voit mal ce que l'Europe lui apporte. Si la gauche sort victorieuse des élections, la France, hélas, retombera dans le protectionnisme. Et pourtant, la majorité du peuple français admettrait difficilement que la France abandonne l'idée européenne.

- 2 -

Il convient avec M. Aubert que le Conseil de l'Europe constitue un moyen de pressions morales et qu'y être admise a constitué pour l'Espagne une consécration démocratique. Sans doute convient-il d'étendre quelque peu le rôle du Conseil de l'Europe Aussitôt après avoir dit cela, M. Deniau revient sur le rapport Tindemans, qui, dit-il, constituait un coup de chapeau au passé. Ce qui pouvait être envisagé à Six devient peu réaliste à Neuf et tout à fait irréaliste à Douze. L'Europe à douze sera quelque chose de complètement différent de ce qu'avaient rêvé les signataires du Traité de Rome.

M. Aubert aborde ensuite la question des vacances (une en cours, l'autre l'an prochain) au Conseil de l'Europe. Il constate qu'il y a, pour le poste de Secrétaire général, un candidat scandinave qui semble avoir de grande chance.

M. Deniau annonce cependant qu'il y aura peut-être un candidat français, qui est un parlementaire, M. Péronnet. Il croit aussi que M. Kahn-Ackermann a peu de chances d'être réélu Secrétaire général. Reprenant la question des consultations entre les Communautés et la Suisse, qui avait été abordée au cours de la réunion des délégations, il répète que les communautés ne peuvent pas s'engager à des consultations préalables à leurs décisions internes.

Puis il souligne à nouveau que l'Europe à douze, puis treize (Turquie) ou plus (Chypre, voire Malte), sera quelque chose d'entièrement nouveau. Il compare ce développement avec celui de l'OECE et conclut que l'on ne pourra pas éviter une "Europe à deux vitesses", dans laquelle quelques pays joueront le rôle de moteur.

- 3 -

(Au cours du dîner de la veille, M. Deniau avait souligné que l'élargissement posera un problème sérieux au niveau de la commission : des études ont montré qu'un corps préserve le mieux sa collégialité lorsqu'il n'a que sept membres; avec treize membres, la commission est exposée à des tensions; avec dix-sept, elle ne serait plus collégiale du tout. Mais le problème sera difficile à résoudre.

En outre, il faudra bien cesser un jour d'ajouter sans cesse de nouvelles langues de travail).

* *

*